

RENTRÉE DES COLLÈGES 2025 / 2026

Lundi 1^{er} septembre 2025

1. LES COLLÈGES DES HAUTES-PYRÉNÉES

Chiffres-clés
Budget

2. LES TRAVAUX

Principales opérations en 2025
Des collèges plus verts et plus sobres

3. LA RESTAURATION

Des menus de qualité
Soutien aux élèves boursiers
Lutte contre le gaspillage

4. LES PROJETS ÉDUCATIFS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLÉGIENS

Accès au sport
Sorties culturelles
Mobilités Erasmus+
Fête des 3^{èmes}



**HAUTES-
PYRÉNÉES**
LE DÉPARTEMENT

LES COLLÈGES DES HAUTES-PYRÉNÉES

UN BUDGET ÉDUCATION DE 18,5 M € EN 2025

- **6,48 M €** de travaux dans les collèges (dont les 2 cités scolaires) en 2025.
- **7,48 M €** de masse salariale et **1,8 M €** de dotation globale de fonctionnement (achat de fournitures, consommation d'énergie, financement de projets) pour les 20 collèges publics.
- **1,37 M €** de dotation de fonctionnement pour les 6 collèges privés, y compris les frais de personnel.
- **400 000 €** pour l'achat de matériel de cuisine (fours, sauteuses, chaînes de self, matériel de laverie...), **126 000 €** pour l'achat de matériel et de mobilier et **100 000 €** pour préserver le pouvoir d'achat des familles (aide aux élèves demi-pensionnaires boursiers)
- **260 000 €** pour l'amélioration des réseaux informatiques dans les collèges.
- **230 000 €** d'aides aux communes pour les équipements sportifs utilisés par les collégiens.
- **130 000 €** pour l'accompagnement des projets éducatifs et les actions en faveur des mobilités des collégiens.

→ **18 collèges publics** sont gérés par le Département (les cités scolaires d'Argelès-Gazost et Vic-en-Bigorre sont gérées par la Région).

→ **7 600 élèves** inscrits dans les collèges publics.

→ **160 agents** titulaires du Département au service exclusif des collégiens :

- 10 agents d'accueil
- 36 cuisiniers
- 21 agents de maintenance
- 93 agents polyvalents d'entretien et de restauration.

+ d'1 million de repas
produits chaque année par les cuisiniers du
Département
(soit 6 000 repas/jour)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département assure **le transport scolaire des élèves en situation de handicap** : 74 collégiens ont ainsi bénéficié d'une prise en charge à hauteur de 418 000 € durant l'année scolaire 2024-2025.

LES TRAVAUX

■ PRINCIPALES OPÉRATIONS EN 2025

Collège Massey, Tarbes

Réhabilitation du collège Massey à Tarbes : **2,3 M €**

Collège Victor Hugo, Tarbes

Livraison de la nouvelle chaufferie par géothermie : **1 M €**

Collège Paul Eluard, Tarbes

Rénovation des installations de chauffage avec un système de géothermie : **950 000 €**

Collège Desaix, Tarbes

Remplacement des menuiseries extérieures : **1 M €**

Collège du Val d'Arros, Tournay

Couverture et installations de panneaux photovoltaïques : **700 000 €**

Collège de Loures-Barrousse

Démarrage des travaux d'extension et de restructuration : **2,9 M€**

Collège Blanche-Odin, Bagnères-de-Bigorre

Végétalisation de la cour : **120 000 €**

Collège Gaston Fébus, Lannemezan

Étanchéité du bâtiment A : **126 000 €**

30 M € d'investissements

dans les collèges

entre 2025 et 2028

■ DES COLLÈGES PLUS VERTS ET PLUS SOBRES



A chaque projet en matière de chauffage, un diagnostic et une faisabilité sont systématiquement engagés pour retenir la meilleure option énergétique, en privilégiant les ressources locales renouvelables, comme la **géothermie** ou les chaudières alimentées par la **biomasse**.

3 collèges ont fait l'objet ou font l'objet en ce moment de travaux de géothermie dans le cadre du remplacement de la production de chauffage, précédemment au gaz :

- Desaix (opérationnel depuis 2023)
- Victor Hugo (opérationnel pour la saison 2025/2026)
- Paul Eluard (opérationnel pour la saison 2026/2027)



Plus de 2 000 m² de **panneaux photovoltaïques** déployés dans 6 collèges : Sarsan, Loures Barousse, Paul Valéry, Paul Eluard, Victor Hugo, Pyrénées.

Cet investissement a permis dans ces établissements de faire baisser la facture d'électricité d'un tiers, soit une économie totale de 57 000 € ces 10 derniers mois.



Début du programme de végétalisation des cours des collèges :

îlots de fraîcheur, zones désimperméabilisées, espaces de jeux et de rencontre... Après concertation avec les élèves et la communauté éducative, les cours de la plupart des établissements seront mises au vert dans le courant des prochaines années.



LA RESTAURATION

■ DEUX PRIORITÉS : GARANTIR UNE ALIMENTATION SAINTE ET ÉQUILBRÉE, FAVORISER LES CIRCUITS LOCAUX



Le Département confectionne environ 6 000 repas par jour de classe pour les collégiens scolarisés dans les collèges publics. Les **18 collèges publics** gérés par le Département possèdent chacun leur propre cuisine. **36 cuisiniers** (chefs et seconds) et **53 agents** contribuent à la production et au service de ces repas.

La recette d'une assiette de qualité :

- Le savoir-faire des agents
- L'utilisation, en priorité, de produits frais, locaux, et de saison en favorisant un approvisionnement local
- Le respect de l'équilibre nutritionnel prévu par les textes et la validation des menus par une diététicienne
- Du matériel de cuisine performant
- L'application de strictes règles d'hygiène (formation continue des agents et analyses régulières)

57 % DU PRIX DES REPAS PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT

- En 2025, le prix d'un repas facturé aux familles est identique à celui de 2024 et s'élève à 3,60 € (forfait demi-pensionnaire sur 4 jours).
- La participation financière du Département s'élève à 4,80 €, **soit 57 % du coût total d'un repas** (évalué à 8,40 €). Cette prise en charge s'élève à **4,14 M €** pour l'année 2025.

UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS

Afin d'aider les familles les plus modestes, le Département alloue une aide financière aux élèves demi-pensionnaires boursiers.

En 2025, cette aide annuelle est comprise entre **46 € et 83 €** en fonction de l'échelon de la bourse d'Etat (échelon 1 : 46 €, échelon 2 : 67 €, échelon 3 : 83 €), elle est réservée aux familles répondant aux critères suivants :

- Avoir un enfant demi-pensionnaire (DP4 ou DP5) scolarisé dans un collège public du département de la 6^e à la 3^e et ayant le statut boursier,
- Résider dans les Hautes-Pyrénées.

En 2025, cette aide du Département s'élève à **95 000 € (1 545 élèves demi-pensionnaires boursiers)**.

AIDE À L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Afin d'inciter les collèges à utiliser plus de 40 % de denrées locales dans la composition des repas quotidiens, le Département accompagne chaque établissement engagé dans cette démarche à hauteur de 0.10 €/repas.

20 000 € sont affectés par le Département à ce dispositif incitatif.

L'approvisionnement local est un des objectifs fixés par le Département aux cuisiniers, cela permet de valoriser les producteurs locaux et de soutenir les filières. Diverses animations à l'attention des élèves sont aussi réalisées en présence des producteurs au sein des espaces de restauration.



animation par l'association Les Vergers d'Aure au collège Maréchal Foch

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le Département mobilise les collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire. 11 établissements se sont déjà lancés dans la démarche : les collèges Voltaire, Desaix et Victor Hugo à Tarbes, La Serre de Sarsan à Lourdes, Beaulieu à Saint-Laurent de-Neste, Gaston Fébus à Lannemezan, Paul Valéry à Séméac, Maréchal Foch à Arreau, Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre, Astarac-Bigorre à Trie sur Baïse et Val d'Arros à Tournay. Chaque établissement est signataire d'une charte d'engagement et décide de la conduite à adopter en fonction des habitudes de consommations constatées dans son restaurant scolaire.

4 nouveaux collèges rejoignent cette démarche en 2025-2026 : Haut-Lavedan à Pierrefitte, Les Trois Vallées à Luz, Massey et Pyrénées à Tarbes.

Cet accompagnement du Département se traduit par :

- La pesée des aliments sur une période donnée.
- Un diagnostic des pratiques en cuisine et au self.
- Des actions de sensibilisation auprès des élèves et des cuisiniers.
- Des actions concrètes : gestion des quantités, retrait de certaines recettes, meilleure gestion du pain, échanges cuisiniers / collégiens...

25 à 60 %
de gaspillage en moins
dans les collèges participants

Dans les établissements participants, le gaspillage alimentaire par élève est réduit d'environ 4kg par an, soit une économie de près de 4 000 € pour chaque collège.

L'objectif du Département est d'étendre cette démarche à l'ensemble de ses collèges.

LES PROJETS ÉDUCATIFS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLÉGIENS

■ LE PLAN VÉLO DÉPLOYÉ DANS LES COLLÈGES

Le Département a décidé de dédier 9 M € à la mise en œuvre d'un plan d'action favorisant les usages du vélo, à la fois touristiques, sportifs et du quotidien. Une stratégie sur dix ans (2023-2033) a été établie selon quatre axes de réflexion, dont les collèges font partie intégrante. Sécurisation des abords des collèges, développement des infrastructures de stationnement, actions de sensibilisation auprès des élèves, événements sportifs organisés entre collèges... Plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées :

- Construction d'abris sécurisés (ex : collège Jean Jaurès à Maubourguet)
- Installation d'arceaux conformes dans les abris existants (ex : collège Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre)
- Extension et sécurisation d'abris (ex : collège Victor Hugo à Tarbes)



■ NUMÉRIQUE : UN PARC INFORMATIQUE MODERNE

Le Département déploie une politique ambitieuse pour favoriser l'accès aux équipements numériques à tous les collégiens. Un investissement régulier permet à la collectivité de disposer d'un parc informatique moderne et adapté aux usages actuels des outils numériques.

- 200 bornes wifi
- 1 930 ordinateurs
- 400 vidéoprojecteurs
- 50 photocopieurs
- 120 imprimantes
- 1 195 tablettes
- 3 agents de maintenance informatique
- 260 000 € investis en 2025 dans le matériel informatique des collèges.

■ L'ACCES AU SPORT

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Le Département soutient l'accès au sport en milieu scolaire en facilitant la prise en charge des déplacements sportifs des collégiens encadrés par l'Union Nationale du Sport Scolaire 65 (UNSS 65). Ces déplacements permettent à plus de 4 000 collégiens de pratiquer une trentaine de sports différents, notamment des activités de pleine nature. **Une subvention de 25 000 €** est accordée par le Département au titre des déplacements ayant eu lieu durant l'année scolaire en cours. L'UNSS bénéficie par ailleurs d'une aide du Département d'un montant de **19 300 € en 2025**.

SORTIES SKI & MONTAGNE

Cette opération est menée auprès des classes de 6^e et de 5^e de tous les collèges des Hautes-Pyrénées. Entièrement gratuite pour les collégiens, ces sorties leur permettent de découvrir la montagne et le ski de piste. Pour beaucoup, et ce malgré la relative proximité de la montagne et des stations de ski, les sorties organisées sont une découverte, une « première fois ».

Le transport est pris en charge par le Département, pour un montant de près de **18 000 €** en 2024-2025. Les forfaits sont offerts par les stations et des loueurs de matériel mettent à disposition les équipements nécessaires. Les écoles de ski affectent des moniteurs gratuitement pour encadrer les débutants 2 heures par journée. Près de **620 élèves** ont bénéficié de ce dispositif au titre de l'année scolaire 2024/2025.



■ UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR LES SORTIES CULTURELLES



LE PIC DU MIDI

En 2024 - 2025, **11 collèges**, soit **400 élèves de classes de 4^e**, ont bénéficié d'une aide du Département (**pour un montant global de 8900 €**) pour accéder au Pic du Midi et visiter l'Observatoire.

L'ESCALADIEU

Le Département accompagne financièrement les collèges organisant des sorties culturelles à l'Abbaye de l'Escaladieu. Les visites du site sont l'occasion d'une découverte d'un lieu de patrimoine classé, de son histoire et de son architecture mais aussi l'occasion d'une sensibilisation à l'art contemporain à travers la visite de l'exposition annuelle proposée à l'abbaye d'avril à fin octobre. Des visites adaptées aux collégiens sont proposées par l'équipe de médiation de l'abbaye.

■ ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Les collèges **Desaix à Tarbes, du Val d'Arros à Tournay et Gaston Fébus à Lannemezan** ont adhéré au Projet « Orchestre à l'École ». Ce dispositif transforme une classe de cinquième en orchestre pour une durée de 3 ans. L'orchestre devient une matière à part entière dans l'emploi du temps des élèves. Ils reçoivent en moyenne 1 heure de cours d'instrument et 1 heure de cours d'orchestre par semaine.

Les professeurs d'écoles de musique ou de conservatoires se déplacent au sein des établissements scolaires et travaillent en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques. Les élèves, qui pour la majorité d'entre eux n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en orchestre. Les professeurs adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé pour atteindre un niveau musical de qualité, indispensable à la valorisation des élèves.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2021, le Département a accompagné ces 3 collèges pour un montant total de 27 500€ contribuant à l'achat d'instruments de musique.



■ LA 18^e ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE « HAUTES-PYRÉNÉES, TOUT EN AUTEURS »

Créé en 2008 « Hautes-Pyrénées tout en auteurs » rencontre un franc succès auprès des jeunes lecteurs du département en leur proposant de découvrir 12 livres, récemment publiés en langue francophone. Les jeunes lecteurs ont huit mois pour découvrir les ouvrages de leurs choix et voter pour leurs favoris.

Chaque adolescent peut accompagner son vote d'une création personnelle : un texte, un dessin, une peinture, une production numérique... Ces réalisations seront exposées lors de la remise des prix et certaines d'entre elles seront récompensées par des Chèque Lire®.

LES DATES CLÉS 2025 - 2026

- **1^{er} septembre 2025 au 10 avril 2026** : période de lecture
- **10 avril 2026** : date limite de vote
- **18 au 22 mai 2026** : semaine de rencontres avec les différents auteurs de la sélection et remise des prix aux trois auteurs des livres désignés par le vote des lecteurs

L'ÉDITION 2024-2025 EN CHIFFRES

- **925 votes** exprimés
- **49 rencontres** auteur/ lecteurs organisées en établissement scolaire ou bibliothèque
- **3 rencontres** en visio-conférence
- **150 chèquiers** Chèques Lire® d'une valeur de 30 € offerts aux jeunes

■ DES MOBILITÉS ERASMUS+ POUR LES COLLÉGIENS



Tous les élèves, enseignants et personnels des collèges des Hautes-Pyrénées peuvent désormais voyager vers l'une des 33 destinations proposées par le programme européen Erasmus+. Ces voyages pédagogiques sont intégralement financés par l'agence européenne, grâce à l'accréditation obtenue par le Département.

Quatre collèges ont déjà monté leurs projets de voyage pour l'année scolaire 2025-2026 : au total, 137 élèves de 3^e, 4^e et 5^e partiront en voyage scolaire pendant environ une semaine en Espagne ou en Allemagne. Des enseignants et personnels de ces quatre collèges pilotes bénéficieront également de formations linguistiques suivies à l'étranger.

Plusieurs autres collèges sont en train, à leur tour, de monter leurs projets de voyages pour l'année 2026-2027.

EN CHIFFRES

→ 4 collèges pilotes

Val d'Arros à Tournay, Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste, Pierre Mendès France à Vic-en-Bigorre, Paul Éluard à Tarbes

→ 33 destinations possibles

Les 27 Etats-membres de l'Union Européenne
L'Islande, Le Liechtenstein, La Macédoine du nord, La Norvège, La Serbie, La Turquie.

→ Une portée pédagogique

Au delà de la mobilité des étudiants, le programme facilite également les échanges et les formations linguistiques des enseignants et du personnel des collèges.

■ LA FETE DES 3^E À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Pour la troisième année consécutive, plus de 150 élèves de troisième sont venus célébrer leur fin d'année à l'Hôtel du Pradeau. Escrime, rugby, basket, biathlon laser, tennis de table, handball, karaté, judo, crique, danse et handisport... Il y en avait pour tous les goûts grâce à l'Office Départemental des Sports (ODS) et aux 8 comités départementaux sportifs impliqués dans la préparation et l'animation de ces ateliers.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) était également présent pour une initiation aux gestes de premier secours.

Après une pause déjeuner aux Haras, les collégiens ont pu assister à une démonstration de breakdance par la compagnie Dans6T puis à deux films-débat.

De quoi terminer l'année en beauté !



CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL
07 84 39 01 10 - graham.ellul@ha-py.fr